


# PROPOSITION DE LOI pour la circonscription du Centre

 Nouvelle étape auprès du fédéral après l'accord survenu entre PS, MR et CDH

► Les vacances parlementaires viennent de débiter. Et c'est le cœur léger que certains députés pourront prendre le soleil. Jeudi, lors de la dernière session du Parlement, Laurent Devin (PS), Benoît Friart (MR), Jean-Jacques Flahaux (MR), Fabienne Winckel (PS) et Christian Brotcorne (CDH) ont déposé une proposition de loi devant la Chambre des Représentants afin de modifier les cantons électoraux.

Une étape décisive pour la circonscription électorale de la Région du Centre qui se profile. La revendication est historique pour ce territoire longtemps tiraillé entre Mons et Charleroi. Depuis que la Cour constitutionnelle, saisie par Ecolo, a ordonné un redécoupage de la carte électorale wallonne, la région du Centre aspire à trouver sa place. Des démarches ont dès lors été entreprises en vue d'obtenir une circonscription électorale cohérente avec le territoire de la Région du Centre et, à terme, un arrondissement du Centre. Jamais l'idée,

pourtant ancienne, n'a été en passe d'approcher autant de la concrétisation. La Communauté urbaine du centre (CUC) avait d'abord sondé les communes de la région pour voir qui était prêt à embarquer dans cette nouvelle circonscription. Binche, Braine-le-Comte, Écaussinnes, Estinnes, La Louvière, Le Roeulx, Manage, Morlanwelz, Seneffe et Soignies avaient répondu à l'appel.

**LES RESPONSABLES** de la CUC, emmenés par son président Laurent Devin, avaient alors lancé les négociations avec les différents partis. Après un accord intervenu entre le PS, le MR et le CDH, nos députés locaux ont donc déposé jeudi une proposition de loi visant à modifier les cantons électoraux, la compétence relevant du fédéral.

Avec le dépôt de cette proposition, nos élus peuvent garder l'espoir que la circonscription sera prête pour les prochaines élections communales.

G.La